



RÉPUBLIQUE ET CANTON DE GENÈVE
Département de l'intérieur et de la mobilité

Service de surveillance des communes

Service de surveillance
des communes
Rue des Gazomètres 7
Case postale 36
1211 Genève 8

N/réf. : GZU/IGA/114/10

| | |
|--|--------------|
| Ville de Genève Administration centrale | |
| Reçu le: | 09 MARS 2010 |
| Séance CA du: | |
| Décision: | |
| A traiter par: | |
| Copies: | |

Monsieur le Maire
de la Ville de Genève
Palais Eynard
Case postale 3983
1211 Genève

Genève, le 2 mars 2010

Diffusion

M. Pagani
Mme Salerno
MM. Tornare
Mugny
Maudet
Moret
Burri
MM. Aegerter
Kanaan
Macheref
Krebs
Lévrier
Zagato
Emeterio
Thierrin
Schweri
Mmes Charollais
Bachmann
Widmer Bivesac
SCM
Service juridique
Dossiers et documentation
Mis

Concerne : Crédit de 787 000 F destiné à compléter l'équipement en mobilier du groupe scolaire de Saint-Jean et de la ludothèque, situés rue de Saint-Jean 12, sur la parcelle N° 1350, feuille 39 de Genève, section Petit-Saconnex

Monsieur le Maire,

Nous accusons réception de la délibération du Conseil municipal de votre commune du 17 février 2010, relative à l'objet visé en marge, et vous informons que nous en transmettons copie aux :

- Surveillance des communes, secteur des finances communales
- Département de l'instruction publique, de la culture et du sport

afin d'en obtenir les préavis nécessaires.

Sauf remarque des départements ou services susmentionnés, il pourra être donné suite à cette délibération après l'échéance du délai référendaire indiqué ci-dessous, conformément à l'article 66, alinéa 2 de la loi sur l'administration des communes.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Maire, à l'assurance de notre considération distinguée.


Guillaume Zuber
Directeur

Copie pour information :

- Groupement intercommunal pour l'animation parascolaire

Date réelle d'affichage : 25 février 2010
Date légale d'affichage : 25 février 2010
Fin délai référendaire le : 6 avril 2010